



Combien de sans-abri y a-t-il actuellement en Belgique ?

CC Glasseyes view 2.0

Koen Hermans

MEHOBEL (*Measuring homelessness in Belgium*) est un projet d'étude de deux ans financé par la Politique scientifique fédérale (BELSPO) dans le cadre du programme BRAIN-be (voir encadré). Le projet est exécuté par un réseau de chercheurs de la KU Leuven, de l'ULg et de La Strada, le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri. L'objectif est de développer un outil de monitoring pour permettre de produire des données nationales au sujet des personnes sans-abri. Il n'est pas évident de déterminer le nombre de sans-abri, car qui faut-il considérer comme sans-abri et quelles méthodes de mesure adopter pour parvenir à ce nombre ?

Une définition du sans-abrisme

En Belgique, les différentes autorités ont adopté la *European Typology of homelessness and housing exclusion* comme définition de base du sans-abrisme. Cette typologie regroupe 13 catégories de sans-abrisme et d'exclusion du marché du logement. Les catégories les plus connues sont les personnes dormant à l'extérieur et celles qui bénéficient des centres d'accueil de nuit ou d'hiver, où il n'est possible de rester que la nuit. Il y a bien sûr également ceux qui résident dans un centre d'accueil pour une période prolongée, mais la typologie va bien plus loin que cette interprétation classique du sans-abrisme. Elle reprend par exemple aussi les personnes

qui sont sur le point de quitter une institution et n'ont pas de domicile propre, les individus qui sont menacés d'expulsion de leur domicile (parce qu'ils ont accumulé du retard dans le paiement de leur loyer, par exemple), ceux qui vivent sous la menace de violence domestique, ceux contraints de loger temporairement chez un ami (les 'sofa surfers' ou 'couch sleepers'), mais également les personnes qui vivent dans un logement inadéquat tel qu'une caravane ou un garage, ou dans un logement déclaré inhabitable. Nous n'associerons certainement pas ces dernières catégories au sans-abrisme, mais la catégorie des 'sofa surfers' est elle aussi très discutée. Les chercheurs de MEHOBEL font aussi partie du réseau COST Action *Measuring homelessness in Europe* qui regroupe 25 pays. Ce sont surtout les pays du sud de l'Europe qui ont rappelé au réseau le caractère culturel du sans-abrisme. En raison de la crise économique, de nombreux enfants sont par exemple retournés vivre auprès de leurs parents. D'abord temporairement, mais cette solution semble s'être prolongée pour beaucoup d'entre eux, lorsqu'elle ne s'est pas avérée définitive. Faut-il les considérer comme des sans-abri ? Se considèrent-ils eux-mêmes comme des sans-abri ?

La définition qui fait l'objet d'un large consensus dit bien clairement que le sans-abrisme est la forme la plus extrême d'exclusion du marché du logement, mais elle s'observe à de

nombreux degrés et fait grandement débat, d'autant plus si l'on aborde la question dans une optique internationale.

Le 'comptage' des sans-abri en Belgique

Vu le nombre de catégories comprises dans la définition, il n'est pas évident pour un chercheur de déterminer les méthodes de recherche les plus appropriées pour réaliser un état des lieux du sans-abrisme. C'est pourtant une étape incontournable si l'on veut élaborer une politique efficace de lutte contre le sans-abrisme : combien de personnes cela touche-t-il ? Quelles sont leurs caractéristiques ? De quel type d'assistance ont-elles besoin ? Etc. Ces questions ne peuvent pas être simplement combinées au sein d'une seule méthode de recherche. À l'heure actuelle, différentes méthodes sont utilisées dans les trois régions de Belgique.

Commençons avec la forme que nous associons le plus souvent avec le sans-abrisme : le fait de dormir à l'extérieur. Des recensements sont organisés dans de nombreux pays et villes pour lister le nombre de personnes qui dorment dehors. À Bruxelles également, La Strada réalise un tel recensement deux fois par an et a mis au point une méthodologie sophistiquée à cet effet, car c'est bien moins évident qu'il n'y paraît. Lors d'un recensement, il est préférable de couvrir et de recenser l'entièreté du territoire. Bruxelles y parvient avec une efficacité particulièrement étonnante grâce à l'aide de plus de 200 bénévoles. Une soirée d'octobre est choisie et un recensement a lieu dans chaque quartier, secteur et centre pour sans-abri entre 23 heures et minuit. La Strada parvient par ailleurs à établir un relevé toujours plus pointu des squats de la ville et des personnes qui y logent. En 2014, 2 603 sans-abri ont ainsi été comptés en Région bruxelloise. 412 personnes avaient réellement passé la nuit dans la rue, 422 personnes avaient trouvé un toit dans un squat, 193 personnes avaient logé dans un bâtiment qu'ils occupaient après négociation avec les propriétaires, 813 personnes avaient logé dans des lieux d'accueil agréés et 316 personnes dans des lieux d'accueil non agréés par les autorités. Enfin, 367 personnes (14 %) avaient trouvé refuge dans un centre

d'accueil de nuit et d'urgence. D'après La Strada, le nombre de sans-abri et de sans domicile fixe de la Région bruxelloise a augmenté de 33 % durant la période 2010-2014, surtout dans les squats, dans la rue et dans les structures d'accueil non agréées. Au cours de l'automne et de l'hiver derniers, deux recensements ont même été organisés.

À Bruxelles, c'est donc le nombre total qui intéresse le plus, ce qui signifie également que l'on ne pose pas de questions supplémentaires aux sans-abri, avec pour désavantage que l'on ne peut dès lors pas dresser leur profil. Au Danemark, un recensement est organisé deux fois par an en collaboration avec de nombreux services et dispositifs en contact avec les sans-abri. Ces derniers répondent à une liste de questions reprises dans un questionnaire, ou un assistant social le remplit avec eux. La réglementation danoise en matière de vie privée permet de collecter des informations personnelles sans l'accord de la personne. Toutes les communes danoises ont l'obligation de participer. Cette méthode est très certainement encore plus intensive que celle utilisée à Bruxelles en raison de la collaboration obligatoire de nombreux acteurs sur le terrain. L'avantage est toutefois que, s'il est possible de réaliser des analyses des tendances relatives au nombre total, il est également possible d'observer les évolutions en termes de profils et les différences régionales. On constate ainsi que la population de sans-abri danoise est toujours plus jeune, principalement en raison de l'affaiblissement des droits sociaux de cette catégorie d'âge.

Le centre LUCAS de la KU Leuven a réalisé en janvier 2014 un recensement de deux semaines à la demande du ministre Vandeurzen. Il a pour cela fait appel à des centres d'accueil d'hiver, des centres d'accueil standard et d'autres formes de logement assisté pour collecter des données, lui permettant de réaliser une première estimation approximative pour la Flandre. Cette étude a révélé qu'en janvier 2014, au moins 5 378 personnes étaient sans abri ou sans domicile fixe. 711 adultes et 53 enfants s'étaient vu refuser l'accès à des centres d'accueil d'hiver. 4 614 personnes étaient restées dans un lieu

Le programme BRAIN-be (Belgian Research Action through Interdisciplinary Network) est un programme-cadre de recherche en réseau multidisciplinaire mis en œuvre par BELSPO en 2012. Il est composé de 6 axes thématiques et de projets pionniers portant sur l'étude du vivant et de l'univers en passant par de la recherche stratégique en soutien aux politiques publiques fédérales, l'étude du patrimoine culturel, historique et scientifique et la gestion des collections. Actuellement, 125 projets de recherche ont été financés. Pour en savoir plus: www.belspo.be/brain-be



CC Nguyen-2.0

d'accueil de longue durée ou dans une forme de logement assisté. Parmi eux, une personne sur trois était mineure. Nous sommes néanmoins parfaitement conscients des limitations de ce recensement, en raison du peu de temps et de moyen qui étaient à notre disposition pour compter les individus dehors et dans des squats. Les 'sofa surfers' n'ont pas ailleurs pas été pris en compte.

En Wallonie, une harmonisation des procédures de collecte de données a été amorcée par les 'Relais sociaux' : des associations actives dans différentes villes (Charleroi, Liège, Mons, La Louvière, Verviers et Namur) et se consacrant à l'aide aux sans-abri. En 2012, 1 861 personnes ont ainsi profité du centre de nuit de Liège, et 1 581 personnes de celui de Charleroi. Malgré les efforts intenses consentis, un deuxième recensement ne serait pas du luxe.

Mais un recensement est-il réellement une bonne idée ?

Bien que les recensements soient devenus la méthode numéro un en Europe du jour au lendemain, elle comporte un certain nombre de désavantages. Nous appelons un tel comptage une 'méthode d'instantané' : une photo est prise à un moment spécifique. Selon la méthode adoptée, certains types de sans-abri seront pris en compte ou non. Si quelqu'un a trouvé un lit auprès d'une connaissance le temps d'une nuit, il y a de grandes chances qu'il ou elle ne soit pas compté(e). Un problème encore plus fondamental : cette méthode ne tient pas suffisamment compte du caractère dynamique du sans-abrisme. Ou encore, nous avons besoin de bien plus de données scientifiques pour mieux comprendre les parcours, la durée du sans-abrisme et les facteurs qui peuvent expliquer l'afflux et les départs. Dans les recherches en sciences sociales classiques, l'enquête en panel serait le choix standard, permettant de récolter des données au moyen d'entrevues avec des mêmes personnes

fixées à intervalles réguliers. En raison du style de vie des sans-abris, il est toutefois particulièrement difficile de rester en contact avec les membres du panel. Une étude néerlandaise y est récemment parvenue de manière honorable, mais le danger est une fois de plus que les sans-abri sondés soient principalement ceux qui utilisent les services et suivent un parcours relativement stable. Puis il y a le risque que les résultats d'enquête soient systématiquement biaisés.

Une autre option serait de travailler avec les données des systèmes d'encodage des centres d'accueil de nuit agréés, mais les systèmes utilisés en Belgique sont nombreux et très différents et les résultats pourraient être ici aussi systématiquement faussés vu que seuls les sans-abri qui utilisent ces services seraient pris en compte. Comme l'exercice effectué en Wallonie l'a démontré, l'harmonisation des systèmes est loin d'être une tâche aisée.

Une étude longitudinale est pourtant bien nécessaire, justement parce que les études réalisées à l'étranger nous ont appris qu'il y avait beaucoup plus de personnes qui faisaient notamment appel aux centres d'accueil de nuit que nous ne le pensions, mais que ce groupe 'disparaissait' également. Cela signifie-t-il qu'ils ne sont plus sans abri ou simplement qu'ils ne veulent plus faire appel à ce type de service ?

La mesure du sans-abrisme est une nécessité absolue

En 2014, les Communautés, les Régions et l'État fédéral ont conclu un accord de coopération pour lutter contre le sans-abrisme. Dans l'accord, l'importance de la collecte de données pour une prise de mesures politiques ciblées est une fois de plus mise en lumière. Avec notre étude en cours, nous souhaitons développer une stratégie de mesure pour la Belgique qui permettrait de répondre à ces questions complexes.